

SUPER ALGICLAIR
DOMESTIQUE
DOUBLE ACTION
SOLUTION

PRÉVIENT LA FORMATION D'ALGUES ET CLARIFIE L'EAU DE LA PISCINE
NO. D'ENR. 25371 LOI SUR LES P.A.
GARANTIE:CHLORURES DE N-ALKYL (40%C12,50%C14,10%C16) DIMÉTHYL
BENZYL AMMONIUM2%

CONTENU NET :
4L

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION
POISON
CORROSIF

Recochem inc.
850 Montée de Liesse
Montréal, QC, H4T IP4, 514-341-3550

MISES EN GARDE:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Corrosif aux yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce concentré. Éviter la contamination de la nourriture.

PREMIERS SOINS:
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INGESTION : appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note

du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.
Éviter l'alcool. Contient du sulfate d'aluminium et du sel quaternaire.

La double action d'ALGICLAIR préviendra la formation d'algues dans votre piscine et de plus rendra votre eau plus limpide et étincelante. ALGICLAIR, en éliminant les matières organiques, facilitera la filtration et diminuera la demande en chlore.

MODE D'EMPLOI : Pour les eaux qui ne renferment pas d'algues visibles, la dose initiale sera de 1 L d'ALGICLAIR par 10 000L d'eau de piscine. La dose d'entretien hebdomadaire est de 500 ml d'ALGICLAIR par 10 000L d'eau de piscine. **NE PAS** appliquer quand des nageurs se trouvent dans les environs immédiats (un délai de sécurité de 15 minutes est recommandé). Dans les eaux qui renferment des algues visible, surchlorer en suivant les instructions sur l'étiquette du produit de surchloration utilisé et attendre au moins 24 heures avant d'ajouter la dose d'entretien hebdomadaire. Dans les eaux renferment des algues visibles, lorsque la surchloration n'est pas employée, ajouter 2,5L d'ALGICLAIR par 10 000L d'eau de piscine.

ÉLIMINATION

Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Ne pas le réutiliser. Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant. Pour déversement et le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.